

RÈGLEMENTS ET MISES EN GARDE











AUCUN POINT D'EAU POTABLE ACCÈS AU RÉSEAU CELLULAIRE PARFOIS LIMITÉ

BORNES DE GÉOLOCALISATION

COMMENT CA FONCTIONNE?

En situation d'urgence dans le Parc régional :

- Repérez la borne de géolocalisation la plus près de vous.
- Composez le 9-1-1
- Mentionnez au répartiteur la lettre et le numéro inscrit sur la borne.
- Les services d'urgence sont en route! Restez calme et ne vous déplacez pas.









- ➤ Tours d'observation ornithologique
 - > Stations de dépannage mécanique
 - ➤ Parc avec surveillance

➤ Haltes d'interprétation

DE PLEIN AIR > Stationnements gratuits donnant accès



HALTE VR ET HÉBERGEMENT NAUTIQUE

Nuitée : 20\$, somme payable dans les boîtes de perception sur place, sans service, aucune réservation requise. Taxes incluses.



RAMPES DE MISE À L'EAU

Tarif journalier : 30 \$

Tarif saisonnier : Résident : 30 \$ • Non-Résident : 200 \$

Taxes incluses.

TRAVERSÉE DU PONT SAINT-LOUIS



La traversée du pont Saint-Louis reliant le nord et le sud du canal de Beauharnois est possible avec notre service de Sécuri-Parc.

Réservez votre traversée

Lundi au vendredi : 450 225-0870, poste 235 Samedi et dimanche : 450 567-2430





PÉRIODE D'OUVERTURE

Tous les jours de 7 h à 21 h, du 15 avril au 15 novembre

POUR JOINDRE LE SERVICE DU PARC RÉGIONAL

MRC de Beauharnois-Salaberry 2, rue Ellice, Beauharnois (Québec) J6N 1W6 Téléphone: 450 225-0870 • Télécopieur: 450 225-0872 info@mrc-beauharnois-salaberry.com beauharnois-salaberry.com/parc

> FÉVRIER 2020 Crédit photo : Deny Cardinal





DE BEAUHARNOIS



SALABERRY

